

ABC Conjoncture

Agriculture et Agroalimentaire
de Bretagne en Clair

1^{er} trimestre 2024

Chambres d'agriculture de Bretagne
Service Économie - Emploi
economie@bretagne.chambagri.fr



Coordination par Nathalie Le Drézen
Fin de rédaction le 3 juin 2024
economie@bretagne.chambagri.fr

1

Lait

Enfin de la stabilité

2

Viande bovine

Déclin plus marqué en Bretagne qu'en France

3

Porc

Sursaut des abattages

4

Volaille

La Bretagne en retrait

5

Œufs

Une reprise de la production

6

Légumes frais et destinés à la transformation

Une saison correcte en chou-fleur

7

Emploi

Des tensions moins fortes sur le marché du travail

8

Industries agroalimentaires

Le dynamisme n'éloigne pas les défis

9

Exportations

Des exportations qui se maintiennent

10

Consommation - Distribution

Inflation : enfin le bout du tunnel ?

En complément : graphiques en lien avec l'alimentation animale

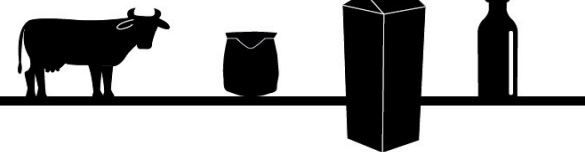
Définition de certains indicateurs utilisés en alimentation animale

Avec la participation financière de :



Avec la contribution financière du compte d'affectation spéciale développement agricole et rural CASDAR





Enfin de la stabilité

Après plusieurs années mouvementées, 2024 commence sous le signe de la stabilité, aussi bien du côté de la collecte que des prix et des charges. Cependant, entre mauvaises conditions climatiques et hausse du coût de l'alimentation animale, plusieurs nuages se dessinent pour les mois à venir.

Une hausse passagère ?

Après une année 2023 marquée par un repli important, inédit depuis 2016, la collecte laitière retrouve une dynamique positive au 1^{er} trimestre 2024. En cumul jusqu'en mars, elle est en hausse de 1,7 % par rapport au 1^{er} trimestre 2023. La bonne qualité des maïs ensilages récoltés en 2023 permet cette embellie. Toutefois, le cumul de collecte reste inférieur à la moyenne quinquennale 2019-23 (-1,54 %). Par ailleurs, les fortes pluies de ce début d'année ont retardé la mise à l'herbe et dégradent les conditions de pâturages, en particulier

dans le Finistère et sur le littoral breton. Ainsi, en avril, les sondages hebdomadaires de FranceAgriMer indiquent un recul de la collecte bretonne de 1,5 % par rapport à avril 2023. La qualité médiocre des ensilages d'herbe, réalisés sur une herbe trop haute en tige, impactera aussi la collecte à partir de cet été.

En Bretagne, la baisse du cheptel se poursuit. Au 31 mars, la région compte près de 688 000 vaches laitières, soit -2,1 % par rapport à la même date en 2023. Nous pouvons noter un léger ralentissement de la décapitalisation : entre fin mars 2022 et fin mars 2023, le cheptel reculait de 2,8 %. En particulier, en Ile-et-Vilaine, la baisse n'est plus que de 1,3 %. Cette dynamique de ralentissement de la décapitalisation se retrouve aussi dans le reste du pays. Seule la Normandie, voit, au contraire, la décapitalisation de son cheptel s'accroître depuis fin 2023.

Des prix stables

En mars 2024, le prix réel toutes primes et qualités confondues est de 458 €/1 000 litres en Bretagne. Sur un an, le prix est en recul (-6 %). Néanmoins, depuis sa chute lors du 2^e trimestre 2023, le prix a retrouvé une certaine stabilité, évoluant entre 455 € et 472 €/1 000 litres depuis le mois de juin. En ce début d'année, nous pouvons noter aussi une harmonisation des prix entre collecteurs, ceux-ci se tenant dans une fourchette de 10 €/1 000 litres, alors que cette même fourchette dépassait les 35 €/1 000 litres fin 2023.

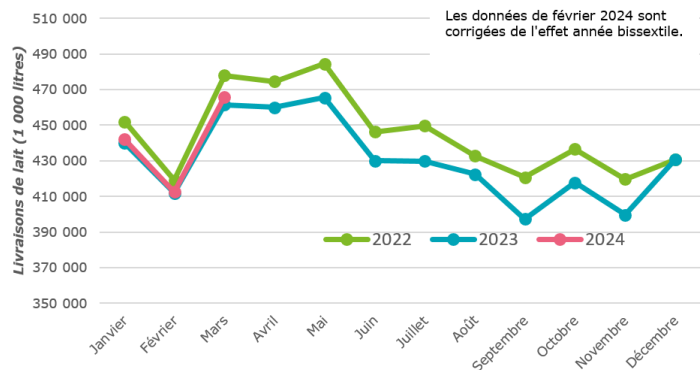
Sur un an, le repli des charges est semblable à celui du prix (-5,5 %), permettant à la marge laitière de rester stable. En particulier, ce sont les charges de l'alimentation animale qui ont chuté sur un an : -13,9 %. Cela s'explique notamment par une forte baisse des cotations de tourteaux de soja et de colza en début d'année. Toutefois, celles-ci sont reparties à la

hausse depuis le début du 2^e trimestre 2024.

La Chine toujours en retrait

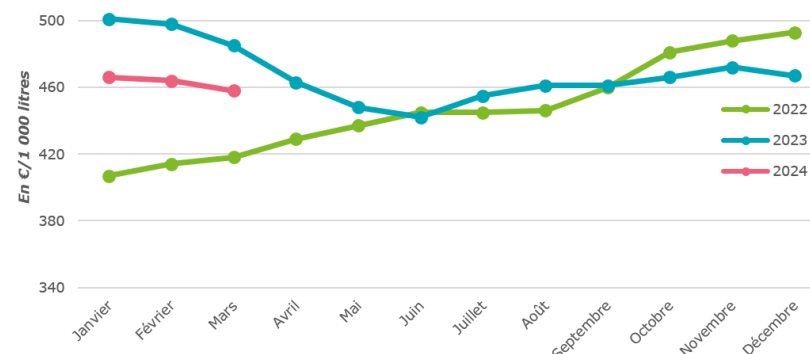
En proie à des difficultés économiques, la Chine diminue ses importations, en particulier de beurres (-10 % sur le 1^{er} trimestre par rapport à 2023) et de poudres maigres (-29 %). Une demande dynamique en beurre côté Etats-Unis permet de combler le repli chinois et de faire remonter les cours. Pour les autres commodités, les cours restent relativement stables depuis le 2nd semestre 2023, portés par une offre toujours atone. Alors que la collecte européenne se stabilise après six mois consécutifs de baisse (-0,2 % entre le 1^{er} trimestre 2023 et le 1^{er} trimestre 2024), ce n'est pas, en effet, le cas de collecte étasunienne (-1 %) ni de la collecte argentine qui s'effondre. La collecte cumulée des principaux exportateurs est en recul pour le huitième mois consécutif.

Une stabilisation de la collecte bretonne sur le 1^{er} trimestre

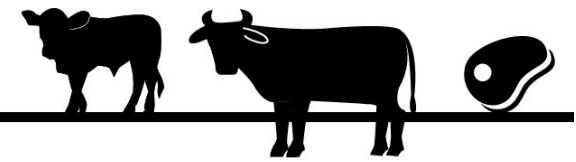


Chambre d'agriculture de Bretagne Source : FranceAgriMer, Enquête mensuelle laitière au 24/05/2024

Une stabilisation du prix du lait depuis l'été 2023 (prix du lait toutes qualités et primes prises en compte)



Chambre d'agriculture de Bretagne Source : FranceAgriMer, Enquête mensuelle laitière au 24/05/2024



Déclin plus marqué en Bretagne qu'en France

2 Viande bovine

Chambres d'agriculture de Bretagne. 1^{er} trimestre 2024
Fin de rédaction 24 mai 2024. arnaud.haye@bretagne.chambagri.fr

Les cheptels laitier et allaitant bretons continuent de se contracter mais à un rythme moins soutenu. Les cotations restent élevées grâce à une consommation qui résiste. La filière veau de boucherie poursuit son déclin.

Les semaines se suivent et se ressemblent pour le secteur de la viande bovine. Le déclin de la production se poursuit du fait de la décapitalisation des cheptels. Ceci soutient les cours qui demeurent à des niveaux historiquement élevés.

Un déclin moins rapide

Assiste-t-on aux premiers effets de l'amélioration de la rentabilité des éleveurs bovins ? La hausse des cotations des bovins a commencé en 2020 et s'est accélérée à partir de 2022. Cela a eu pour effet d'améliorer le revenu des éleveurs, notamment allaitants. L'Institut de l'élevage a enregistré des résultats courants en nette croissance chez les naisseurs-engraisseurs à partir de 2022.

2023 montre aussi des résultats au-dessus de la moyenne quinquennale. Cette embellie financière explique sans doute en partie le ralentissement de la décapitalisation des vaches allaitantes. Celui-ci est cependant très relatif. En Bretagne, le rythme annuel de décroissance était en moyenne de plus de 4 % par an sur 2022 et 2023. En avril 2024, notre région comptait 93 000 vaches allaitantes, soit 2,8 % de moins qu'un an plus tôt. Le déclin est donc loin d'être enrayé en Bretagne, notons cependant que le chiffre national est meilleur sur la même période (-1,7 %).

Le cheptel laitier breton se contracte aussi légèrement moins vite. Il y avait 688 000 vaches laitières en avril dans notre région soit 2,1 % de moins qu'un an plus tôt. Le rythme annuel de baisse était de 2,6 % en 2022 et 2023. Là aussi, la France s'en sort mieux à -1,4 % entre avril 2023 et avril 2024.

Des abattages en miroir des effectifs

Enclenchée il y a six ans maintenant, la décapitalisation engendre inévitablement

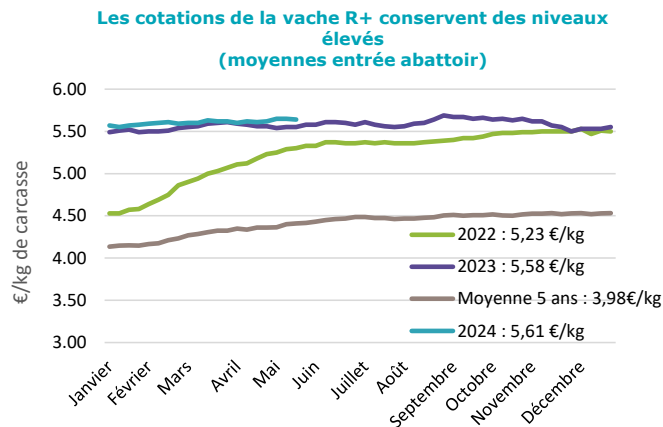
un recul des abattages. Au niveau français, ceux-ci déclinent de 1,1 % au 1^{er} trimestre 2024 par rapport au 1^{er} trimestre 2023 pour les gros bovins. Le recul est là aussi plus marqué pour la Bretagne. D'après les chiffres de l'EdE du Grand Ouest, 105 000 gros bovins ont pris la direction de l'abattoir entre janvier et avril 2024 contre 111 000 un an plus tôt soit une baisse de 5,1 %.

En parallèle, la consommation française résiste. D'après la méthode par bilan, elle fléchirait d'environ 3 % au 1^{er} trimestre 2024 par rapport au 1^{er} trimestre 2023. Cet équilibre entre l'offre et la demande permet de conserver des cotations globalement bien orientées. Toujours exceptionnel pour les vaches allaitantes, le prix des vaches de race à viande R+ reste à son sommet à 5,64 €/kg de carcasse à la mi-mai. Les cotations des JB allaitant baissent saisonnièrement mais ne sont pas loin de leurs niveaux de l'année passée : le JB U - s'échangeait à 5,31 €/kg de carcasse à la mi-mai, soit 3 % au-dessous du prix de mai dernier. Quant à la vache de réforme laitière P=, son cours s'établissait

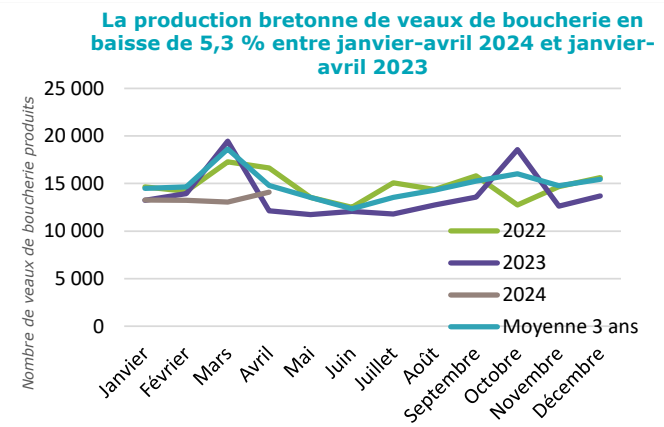
à 4,33 €/kg de carcasse à la mi-mai. Moins qu'il y a un an mais toujours bien au-dessus des 3,55 €/kg de la moyenne quinquennale.

Dynamique opposée entre veau de boucherie breton et hollandais

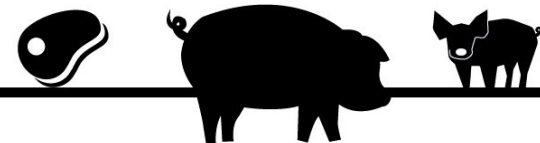
Alors que le veau de boucherie connaît aussi des conditions de marché favorables depuis deux ans, la production régionale régresse continuellement. 53 600 veaux de boucherie ont été produits sur les quatre premiers mois de l'année soit 5,4 % de moins qu'à la même période de 2023. A l'inverse, la filière hollandaise est très dynamique puisque ses abattages croissent de 6 % sur les deux premiers mois de 2024 par rapport à 2023. Le parti BBB (parti paysan citoyen) fait partie de la coalition gouvernementale depuis la mi-mai et y défendra ses intérêts agricoles même si à ce stade, le plan de rachat volontaire d'élevage introduit par le précédent gouvernement dans l'optique de diminuer la production n'est pas remis en cause.



Chambre d'agriculture de Bretagne Source : FranceAgriMer et Agreste Bretagne au 24/05/2024



Chambre d'agriculture de Bretagne Source : Infocentre des EDE du Grand Ouest au 24/05/24



Sursaut des abattages

Chambres d'agriculture de Bretagne. 1^{er} trimestre 2024
 Fin de rédaction 28 mai 2024. arnaud.haye@bretagne.chambagri.fr

Après deux années de prix élevés, les abattages régionaux, nationaux et européens se redressent en ce début de l'année. Ce rebond est cependant modéré et ne déstabilise pas pour l'instant un marché générant des prix toujours élevés. La rentabilité des élevages est toujours bonne, d'autant que le prix de l'aliment poursuit son repli.

Le marché du porc connaît actuellement une grande stabilité. La cotation au marché du porc de Plérin est demeuré légèrement au-dessus des 2 €/kg depuis début mars. Derrière ce calme apparent se cache un certain rebond de la production tant au niveau régional, national qu'euro-péen.

La Bretagne au diapason de l'UE

Alors que les abattages bretons de porc se sont contractés de 6,0 % entre 2021 et 2023, ils regripenent de 3,0 % au 1^{er} trimestre 2024 par rapport au 1^{er} trimestre 2023. Cette inflexion se re-

trouve au niveau européen où les abattages sont aussi en hausse : +3,5 % sur les deux premiers mois de 2024 par rapport à la même période de 2023. L'Espagne accroît ses volumes de 4,2 % sur cette période. L'Allemagne, après une forte baisse de sa production ces dernières années, rebondit de 4,9 %. On constate la même tendance mais atténuée pour la France, puisqu'avec 539 000 tonnes abattues sur le 1^{er} trimestre 2024, ses volumes s'accroissent de 1,6 %.

Il se pourrait donc que les bons prix que connaît la filière depuis 2022 commencent à avoir un effet stimulant sur les éleveurs européens. D'autant que les charges des exploitations porcines bénéficient du reflux du prix de l'aliment. D'après l'Ifip, l'aliment porc charcutier s'établit à 322 €/tonne en mars soit un déclin de 17 % en un an. Il retrouve le même niveau qu'en mars 2022, au moment du début du conflit en Ukraine mais reste bien au-dessus de la moyenne de 280 €/tonne de 2021. La marge sur coût alimentaire et

renouvellement, calculé par l'Ifip pour un élevage naisseur engraisseur, est de 2 289 €/trouille présente en avril, niveau bien supérieur à la moyenne quinquennale.

La demande se maintient

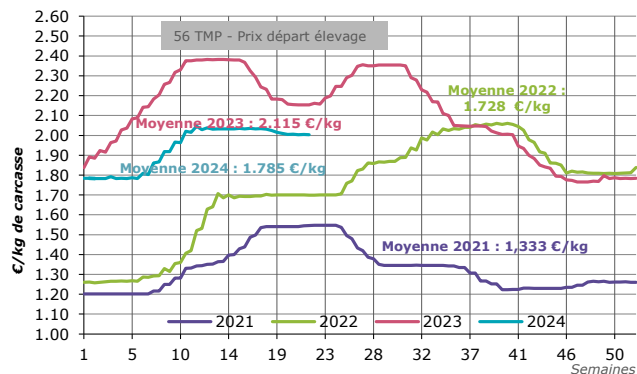
Ce rebond de l'offre ne pénalise malgré tout pas les cotations. La remontée de la production est en effet encore trop récente et trop limitée pour avoir un impact sur l'équilibre des marchés. D'autant que la consommation donne aussi des signes de reprise. Alors qu'elle avait baissé de 3,7 % en 2023 par rapport à 2022, d'après la méthode des bilans, elle remonte légèrement de 1,6 % sur les deux premiers mois de 2024 par rapport à la même période de 2023. Les prix à la consommation de viande de porc sont stables depuis presque un an, le choc inflationniste semble donc avoir été digéré par les consommateurs.

Si la consommation intérieure française et européenne devrait donc se stabili-

ser, les perspectives d'exportations de l'UE vers les pays tiers sont peu favorables. Alors qu'elles ont déjà chuté de 32 % entre 2021 et 2023, la contraction se poursuit : -5 % entre la période de janvier-février 2023 et celle de 2024. La situation chinoise explique en grande partie cette évolution. L'augmentation de la production chinoise couplée à une demande atone a considérablement tari ce débouché. De plus, les Etats-Unis gagnent des parts de marchés grâce à des prix inférieurs aux nôtres.

D'après les prévisions de la Commission européenne, la production de viande porcine de l'UE devrait légèrement baisser de 0,4 % en 2024 et les prix devraient donc rester élevés. Selon elle, la bonne situation économique des élevages européens ne devrait pas causer un rebond trop fort de l'offre.

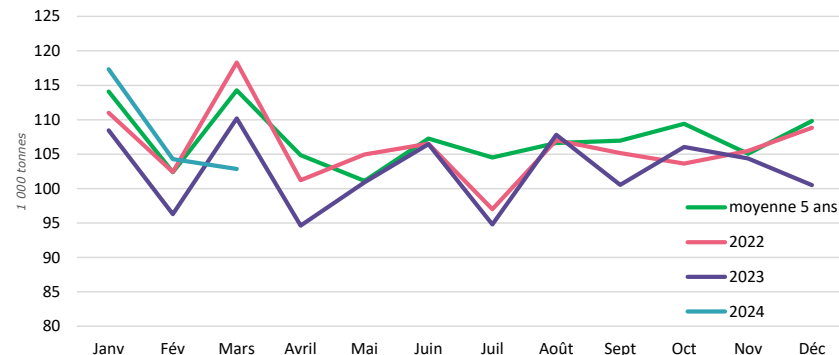
Une grande stabilité du prix du porc depuis février



Chambre d'agriculture de Bretagne

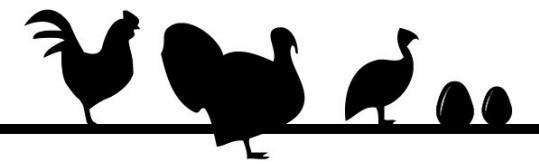
Source : Marché du Porc Breton au 28/05/2024

Des abattages bretons de porcs en hausse de 3,0 % au 1^{er} trimestre 2024 par rapport au 1^{er} trimestre 2023



Chambre d'agriculture de Bretagne

Source : Agreste DRAAF Bretagne au 28/05/2024



4 Volaille

La Bretagne en retrait

Chambres d'agriculture de Bretagne. 1^{er} trimestre 2024
Fin de rédaction 28 mai 2024. arnaud.haye@bretagne.chambagri.fr

L'épisode de grippe aviaire a touché à sa fin pour cette saison. La consommation française est vigoureuse grâce à des prix de vente en baisse. Cela permet à la production française de rebondir fortement au 1^{er} trimestre 2024. La Bretagne suit ce mouvement, mais de façon plus atténuée.

Le contexte de la filière volaille de chair s'améliore. Ainsi, la France a abaissé le niveau de risque de l'influenza aviaire à « négligeable » depuis le 3 mai. Seuls dix foyers ont été décelés en élevage lors de la saison 2023-24 contre 402 la saison précédente. Cette normalisation soulage les opérateurs et notamment ceux des filières plein air. Par ailleurs, la page de forte inflation se tourne.

Une consommation relancée

La hausse des prix a en effet perturbé le secteur, d'abord en accroissant les

charges. Entre mi-2020 et mi-2022, l'indice Itavi, qui mesure le coût de l'aliment, s'était envolé de 89 %. Il atteint 168 en juin 2022. Il en a résulté une augmentation des prix de la viande de volaille en magasin. L'indice des prix à la consommation mesuré par l'Insee rapporte une inflation de cette viande de 28 % entre mai 2020 et mai 2023. Cela a pesé sur la consommation des Français avec deux années de décroissance en 2020 et 2022. Les signes de qualité en ont fait encore plus les frais. La part de la consommation des découpes de poulet vendues en Label Rouge est passée de 10 % en 2020 à 7 % en 2023.

Le phénomène inverse se produit depuis le reflux du prix des céréales. L'indice Itavi est retombé à 106 en avril 2024 soit un recul de 37 % par rapport à son plus haut. Cela a permis de faire baisser les prix en magasin : ceux-ci régressent de 4 % depuis mai 2023. La consommation retrouve de la vigueur.

Elle s'accroît de 13 % sur les deux premiers mois de 2024 par rapport à la même période en 2023. Des acteurs de la filière Label Rouge signalent avoir atteint un plancher en volume pour les volailles Label Rouge début 2024. Cette embellie permet à la filière française de reprendre des couleurs.

La Bretagne à la traine

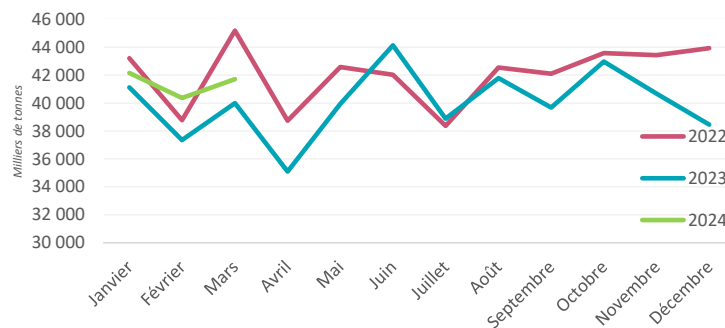
Le regain des volumes d'abattages français est ainsi remarquable : +22 % sur le 1^{er} trimestre 2024 par rapport au 1^{er} trimestre 2023 ! 433 000 tonnes de volailles ont été abattues, deuxième volume le plus important pour un 1^{er} trimestre depuis 2019. Toutes les espèces en profitent. Le canard encore plus que les autres étant donné qu'il partait de plus bas.

La reprise est cependant bien moins vigoureuse dans notre région. Les abattages n'augmentent « que » de 4,9 % au 1^{er} trimestre 2024 par rap-

port à la même période de 2023 toutes espèces confondues. Comme au niveau national, le canard connaît la plus forte hausse à +33 % sur cette période mais demeure sous ses niveaux de 2022. Le poulet voit ses volumes légèrement croître de 2,5 % quant à la dinde, elle rebondit de 14,5 % mais reste aussi sous son niveau de 2022. Les exportations bretonnes suivent cette tendance puisqu'elles sont supérieures de 11 % en volume au 1^{er} trimestre 2024 par rapport à la même période de 2023.

Le solde commercial français s'améliore légèrement grâce à ce regain de la production. Toutes volailles confondues, il enregistrait un déficit de 77 900 tonnes sur les mois de janvier et février 2024. Un an plus tôt, il était de 82 000 tonnes. Il faudra attendre quelques mois avant de voir si cette inversion de tendance est conjoncturelle ou plus structurelle.

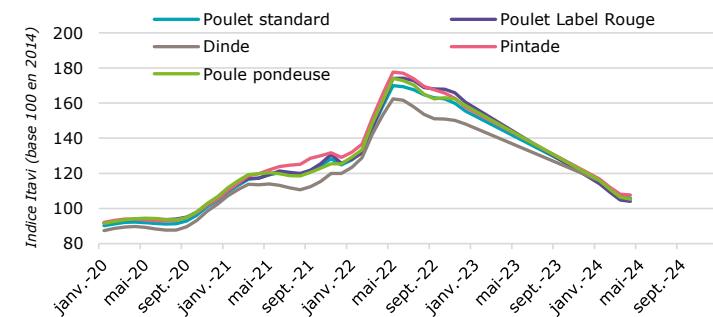
Des abattages bretons de volailles en hausse de 4,9 % au 1^{er} trimestre 2024



Chambre d'agriculture de Bretagne

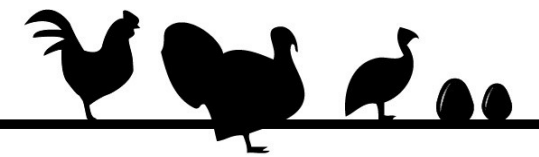
Source : Agreste - DRAAF Bretagne, enquête auprès des abattoirs au 27/05/2024

Les indices du coût de l'aliment se rapprochent des niveaux de 2020



Chambre d'agriculture de Bretagne

Source : ITAVI au 27/05/2024



5 Œufs

Une reprise de la production

La production française d'œufs repart à la hausse en ce début d'année permettant une reprise des exportations et un recul des importations. Par contre, la demande des ménages semble marquer le pas. Les cotations reculent mais restent à des niveaux élevés.

Les cotations se replient

Au 1^{er} trimestre 2024, la cotation TNO des œufs brun en code 3 (53-63 g) atteint 13,73 €/100 œufs, en recul de 9,7 %/1^{er} trimestre 2023, mais supérieure de 33 % à la moyenne du 1^{er} trimestre sur trois ans. En mai, la cotation est sur une tendance baissière mais reste élevée, avec une moyenne de 12,84 €/100 œufs sur les trois premières semaines de mai. La cotation des œufs destinés à l'industrie suit la même tendance baissière tout en restant à des niveaux élevés, 1,63 €/kg au 1^{er} trimestre 2024, puis 1,35 €/kg sur les trois semaines de mai.

2024 a démarré avec un marché assez fluide et une offre qui permettait de couvrir la demande. Mais à partir d'avril, la demande a commencé à montrer des signes de faiblesse entraînant une moindre tension sur le marché. En industrie, la forte concurrence en provenance d'Europe de l'Est pèse sur le marché entraînant un recul de la cotation.

Les achats des ménages en recul en avril

Selon Kantar, les achats par les ménages d'œufs coquilles sont restés dynamiques au 1^{er} trimestre 2024, avec +3,7 % par rapport au 1^{er} trimestre 2023, tirés par les œufs au sol et plein-air (hors Label Rouge). Depuis, selon Circana pour Les Marchés, les ventes d'œufs en GMS reculeraient en avril 2024 de 4,8 % en volume par rapport à avril 2023. Le repli est plus net pour le sol et la cage (-7,4 % pour chacun) et le bio (-6,1 %) par rapport au plein

air (-1,2 %). Les achats restent quand même supérieurs de 1,6 % à ceux de la même période 2022, en raison de ventes d'œufs plein-air très dynamiques (+19,2 %) contrairement au bio (-11,2 %), à la cage et au sol (-7,3 % pour chacun).

Un ralentissement de la transition des modes de production ?

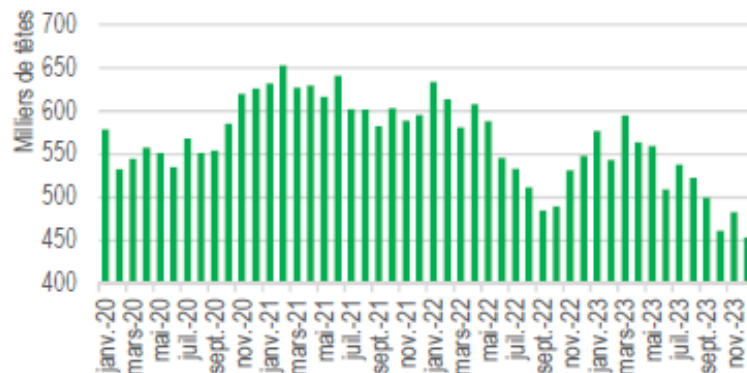
Selon FranceAgrimer, les mises en place de poulettes de ponte progressent de 11 % sur les deux premiers mois 2024/même période 2023. Cependant, elles restent inférieures de 7,6 % à celles de la moyenne 2019-2021. Cette reprise devrait permettre un retour presque à l'équilibre du taux d'approvisionnement en 2024 (99,7 % selon l'Itavi), sans toutefois retrouver son niveau d'avant la crise de l'influenza aviaire (103 % en 2021).

La transition des modes de production d'œufs en France semble ralentir. Selon le CNPO-BD avicole, au 1^{er} janvier

2024, la part de la cage repart à la hausse avec 28 % contre 25,7 % un an plus tôt. Cette hausse se fait au détriment du bio (13,6 % contre 14,8 % un an plutôt) et surtout du sol (24,7 % contre 27,7 %). Ces données seront cependant à confirmer. Les mises en place de poules pondeuses bio ont reculé de 1,3 millions de têtes sur deux ans (2021 à 2023). Selon l'Itavi, si le niveau actuel des mises en place se maintient, la production d'œufs bio française devrait reculer de 10 à 12 % d'ici la fin du 1^{er} semestre 2024.

Avec la reprise de la production, les exportations françaises d'ovoproduits repartent à la hausse. Sur deux mois 2024, elles progressent de 39 % et se rapprochent de leur niveau de 2022. A l'inverse, les importations d'œufs coquille et d'ovoproduits reculent de respectivement 8,2 % et 7,9 % mais restent supérieures à celles de 2022. La chute en provenance de Pologne est forte par contre l'origine espagnole se renforce (+42 %).

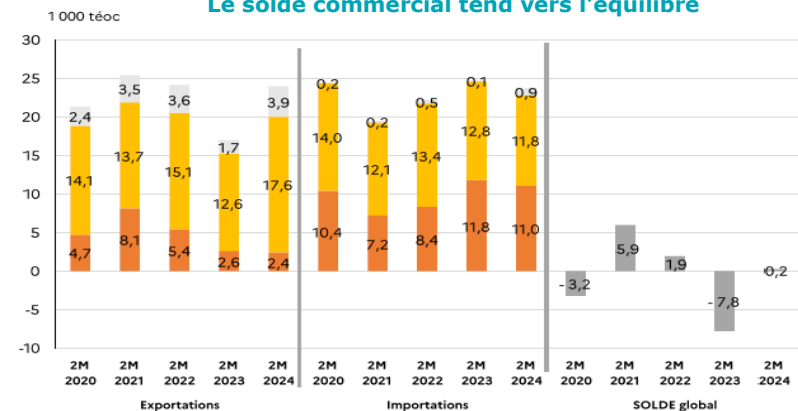
Un recul très net des mises en place de poules pondeuses bio



Chambre d'agriculture de Bretagne

Source : Itavi d'après CNPO

Le solde commercial tend vers l'équilibre



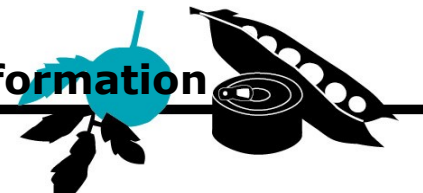
Chambre d'agriculture de Bretagne

Source : FranceAgriMer d'après douane française

Une saison correcte en chou-fleur

6

Légumes frais et destinés à la transformation



Chambres d'agriculture de Bretagne. 1^{er} trimestre 2024
Fin de rédaction 25 mai 2024. nathalie.ledrezen@bretagne.chambagri.fr

Les conditions climatiques de ce début d'année impactent tant la production que la demande en choux-fleurs et tomates. Les conditions climatiques difficiles rendent difficiles les prévisions de en légumes pour la transformation.

Chou-fleur : une saison correcte malgré un net recul des volumes

La récolte bretonne entre le 1^{er} octobre 2023 et le 12 mai 2024 atteint 71 millions de têtes, soit 18 millions de têtes de moins qu'en 2023 (-20 %). Le prix moyen est correct, mais il existe de grandes disparités de résultats selon les secteurs géographiques et les producteurs. Les rendements ont été fortement impactés par la tempête Ciaran et les pluies de la fin d'année 2023. En janvier, les températures négatives soutiennent la demande alors que l'offre est insuffisante. Par la suite, le

redoux favorise la pousse alors que la demande nationale est peu dynamique. Avec le retour de températures hivernales, la demande se renforce en avril alors que l'offre est moindre, entraînant une flambée des cours.

Tomates : un démarrage tardif de la campagne

En raison du prix de l'énergie et du manque de lumière, le démarrage de la production de tomates est plus tardif. En mars, les apports bretons reculent de 20 % par rapport à mars 2023. En avril, la production française est bien présente mais la demande est insuffisante. Avec l'amélioration des conditions climatiques, la demande se réveille en mai. Mais la concurrence marocaine est forte surtout sur les petits fruits. La filière est en alerte, le virus TorBRFV a été détecté en Bretagne et aussi dans la plupart des pays de l'UE.

Les produits bio issus de serres chauffées

peuvent à nouveau être commercialisés sans restriction. Mais une nouvelle contrainte se profile, celle de l'obligation d'utiliser des énergies renouvelables pour chauffer les serres à partir du 1^{er} janvier 2025. Felcoop et Légumes de France ont adressé un recours gracieux à l'Inao afin d'annuler cette disposition ou de repousser sa date d'application.

Des surfaces de légumes pour la transformation très dépendantes des conditions climatiques

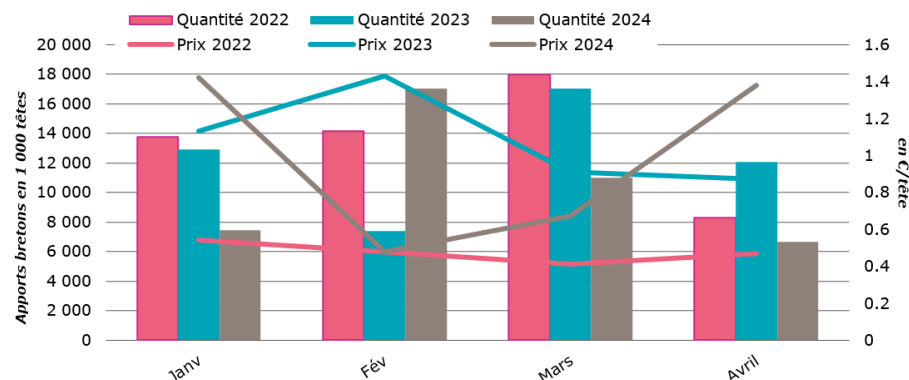
Les surfaces prévisionnelles pour 2024 sont inférieures à celles de 2023 mais si les conditions climatiques sont optimum elles devraient être supérieures à celles réellement semées en 2023. Dans le détail, il est prévu un recul en pois, haricots et flageolets et plutôt une hausse en épinards, brocolis, choux-fleurs, jeunes et grosses carottes. Ces prévisions sont liées à une bonne cam-

pagne 2023 et à des besoins moindres des industriels en lien avec le recul de la consommation de légumes en conserves et surgelés.

La consommation à domicile décline. En 2023, sur un an, les achats en volumes diminuent de 2,9 % en conserves et de 2,3 % en surgelés. Par contre, sur la même période, les dépenses progressent de respectivement 23 % et 9 %. En RHD, les occasions de consommation sont reparties à la hausse. Cependant, cela concerne surtout la restauration rapide, lieu où les légumes transformés sont peu utilisés.

Les prévisions nationales de production de légumes biologiques reculent sensiblement. Avec l'inflation, les consommateurs délaissent les légumes transformés. Le poids des surfaces en bio dans les surfaces totales devrait passer entre 2023 et 2024 de 5,9 % à 3,2 % en pois et de 5,9 % à 4,2 % en haricots.

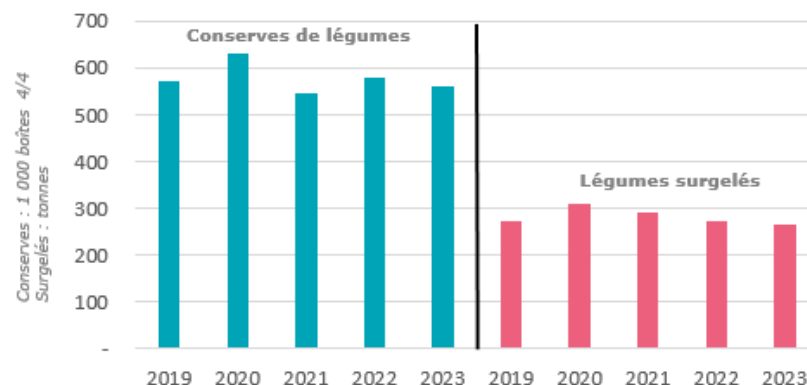
Des apports bretons de chou-fleur en recul de 5 % au 1^{er} trimestre 2024/1^{er} trimestre 2023 (chou-fleur gros calibre)



Chambre d'agriculture de Bretagne

Source : DRAAF Bretagne-SRISE et RNM au 24/05/2024

Des achats revenus aux niveaux d'avant-Covid



Chambre d'agriculture de Bretagne

Source : Cénaldi d'après Kantar



Des tensions moins fortes sur le marché du travail

7 Emploi

Chambres d'agriculture de Bretagne. 1^{er} trimestre 2024
Fin de rédaction le 3 juin 2024. anne.bertagnolio@bretagne.chambagri.fr

La progression de l'emploi ralentit, ce qui semble faciliter les recrutements. Pour l'agriculture bretonne cependant, si les prévisions d'embauches sont à la hausse, ce sont les besoins saisonniers qui expliquent cette tendance.

L'enquête BMO (Besoins en main d'œuvre) réalisée chaque année par France Travail (ex Pôle emploi) vise à connaître les intentions d'embauche des entreprises pour l'année suivante. Tous secteurs d'activité confondus, les projets de recrutement baissent en 2024, aux niveaux national (-8,5 % par rapport à 2023) et régional (-6,4 %). En même temps, la part des recrutements jugés difficiles par les employeurs diminue, passant de 61,0 % à 57,4 % en France, et de 64,2 % à 59,8 % en Bretagne.

Ces prévisions s'accordent avec les projections de la Banque de France qui

tablent sur une activité qui resterait ralentie en 2024 et des baisses d'emploi dans de nombreux secteurs.

Le ralentissement du marché du travail s'est fait sentir à partir du 2nd semestre 2023. Sur l'année 2023, le salariat n'a augmenté que de 0,5 % (+1,4 % en 2022) au niveau métropolitain. La Bretagne a mieux résisté puisque la progression de l'emploi est restée soutenue : +1,2 % en 2023 (+1,8 % en 2022). Quant au taux de chômage, il tend à remonter depuis le 2^e trimestre 2023. Il s'établit à 7,3 % au niveau national (+0,1 point sur un trimestre) et à 6,1 % au niveau breton (stable).

Agriculture bretonne : progression des besoins saisonniers

Dans le secteur agricole breton, contrairement à la tendance générale, les projets de recrutement augmentent de 10,2 % entre 2023 et 2024. Mais cette progression concerne les besoins sai-

sonniers (+22,4 %), tandis que les perspectives de recrutement de salariés permanents diminuent (-11 %). Les recrutements pour 2024 sont à 70,6 % saisonniers.

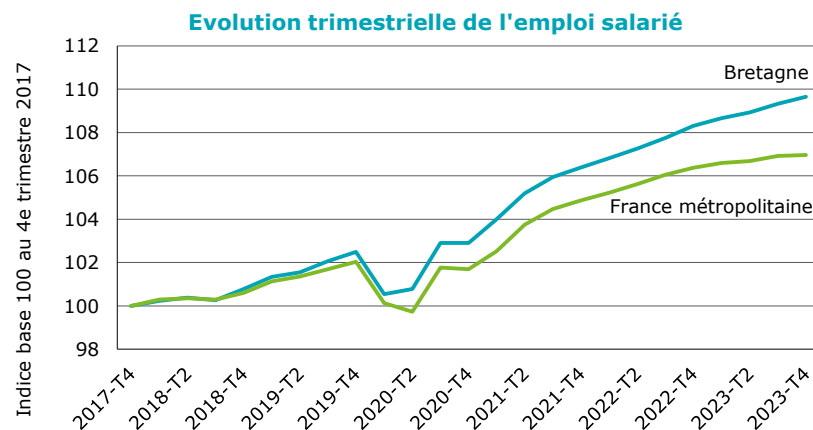
Les métiers les plus recherchés sont ceux d'agriculteurs (36 %), de maraîchers et horticulteurs (20 %), puis d'éleveurs (11 %). La détente du marché du travail s'observe en agriculture comme dans la plupart des autres secteurs d'activité. Pour l'agriculture bretonne, la part des recrutements jugés difficiles avait atteint un pic à 71,8 % en 2022 ; cette part est redescendue à 66,6 % en 2023 puis à 51,3 % en 2024. Parmi les métiers agricoles qui présentent des volumes de recrutement significatifs, ceux les plus en tension sont les viticulteurs et arboriculteurs (67,7 % de difficultés à recruter), les éleveurs (60,9 %) et les conducteurs d'engins agricoles ou forestiers (59,5 %).

Industrie agroalimentaire : légère baisse des intentions d'embauche

Dans les industries agroalimentaires bretonnes, les intentions d'embauches pour 2024 sont en très légère baisse par rapport à 2023 (-1,5 %). Cette évolution est à croiser avec la diminution de l'emploi dans le secteur en 2023, qui est de -0,5 % pour le salariat et de -6,8 % pour l'intérim.

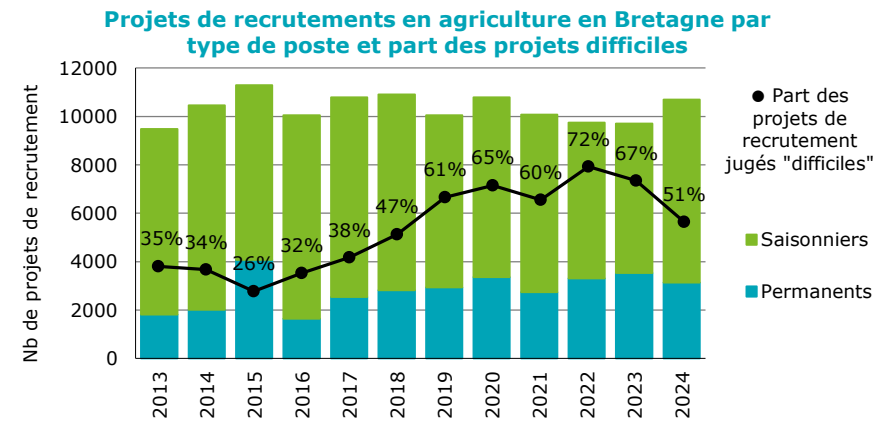
Les recrutements concernent à 56 % des ouvriers des IAA (41 % d'ouvriers peu qualifiés et 15 % d'ouvriers qualifiés). Les bouchers, charcutiers, boulangers représentent 12 % des postes recherchés et les vendeurs, 10 %.

Comme en agriculture, après un pic à 78,8 % en 2024, la part des projets de recrutement difficiles a diminué en 2023 (73,0 %) et surtout en 2024 (57,0 %). Les métiers de la maintenance restent très compliqués à pourvoir avec 82 % de recrutements difficiles.



Chambre d'agriculture de Bretagne

Source : Insee, estimations d'emploi salarié
23/05/2024



Chambre d'agriculture de Bretagne

Source : France Travail, enquête BMO (Besoins en main d'oeuvre)
23/05/2024



Le dynamisme n'éloigne pas les défis

8 Industries agroalimentaires (IAA)

Chambres d'agriculture de Bretagne. 1^{er} trimestre 2024
 Fin de rédaction 24 mai 2024. william.guillo@bretagne.chambagri.fr

L'industrie agroalimentaire bretonne voit la hausse de son activité se poursuivre, portée par des prix des matières premières qui régressent globalement et une demande soutenue. Le défi de la contraction des marges reste malgré tout d'actualité.

Le dynamisme de la production se confirme au 1^{er} trimestre 2024 pour l'industrie agroalimentaire bretonne et française. En début de trimestre, la mobilisation agricole, les incertitudes géopolitiques et les conditions météorologiques difficiles, qui ont pu entraîner quelques difficultés d'approvisionnement, semblent avoir peu affecté la production globale. La baisse ou la stabilisation des prix des matières premières a permis aux entreprises de réduire leurs prix de vente, améliorant la compétitivité de leurs produits. De plus, les commandes n'ont cessé de progresser tout au long du trimestre, tout en restant inférieures à la nor-

male. Malgré tout, en fin de période, les entreprises déclarent toujours présenter des niveaux de trésorerie inférieurs aux attentes. Enfin, les effectifs terminent la période en légère baisse, avec des difficultés de recrutement persistantes, mais qui ne concernent pas les filières de la viande et du lait.

L'activité fléchit dans la viande

L'activité en viande de boucherie a été soutenue par une demande extérieure tonique. La demande intérieure a été stimulée en janvier par les nombreuses actions de promotion sur la viande de porc dans les magasins en France. Sur la seconde moitié de la période, la baisse de la demande intérieure, couplée à un manque de bovins, a nettement modéré l'activité. Le retour du prix du porc au-dessus des 2 €/kg pèse sur la filière, à commencer par le maillon salaisonnerie. Un fort recrutement en intérim renforce les effectifs en fin de trimestre.

Dans le maillon abattage « *tout le monde est dans le rouge* » selon les représentants du secteur. Au premier trimestre 2024, des « instances abattoir » ont donc été mises en place par les Draaf dans toutes les régions et notamment en Bretagne pour tenter d'apporter des solutions aux problèmes critiques de certains abattoirs.

Lait : une reprise à consolider

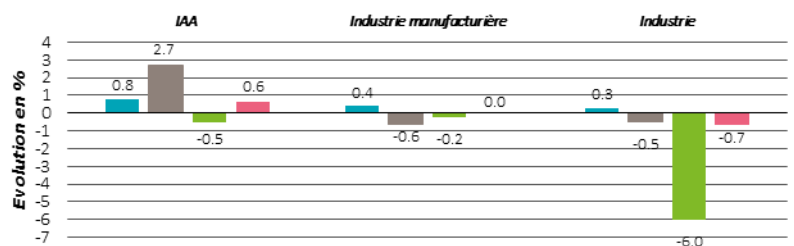
Le redémarrage de l'activité s'observe, mais à un degré moindre que pour le reste de l'industrie agroalimentaire. Des courants d'affaires internationaux ont bénéficié à la filière. Cela permet de compenser une demande intérieure en net recul. En particulier, la consommation de produits issus de l'agriculture biologique décroche fortement en janvier avant de se redresser le mois suivant. En fin de période, bien que les entreprises aient dû concéder des baisses de prix de vente des produits finis et que le coût des matières pre-

mières ait augmenté, les niveaux de trésorerie sont jugés satisfaisants.

Des négociations insatisfaisantes

Théâtre d'après discussions, les négociations commerciales 2024 se sont conclues sur une revalorisation moyenne inférieure à 1 %, loin des 4,5 % demandés par les industriels. Cette situation fait dire à certains que la sanctuarisation du prix des matières premières agricoles est loin d'avoir été observée par tous. Ceci n'est pas de nature à apaiser les crispations entre producteurs et industriels, à l'instar de ce qui s'observe depuis quelques mois dans la filière laitière. D'autant que les perspectives de baisse des approvisionnements, qui poussent à augmenter la valeur ajoutée générée notamment via les marques nationales, couplée au développement de la demande en MDD pourraient provoquer un effet ciseau délétère pour les entreprises.

La production et le chiffre d'affaires de l'industrie agroalimentaire française repartent à la hausse au 1^{er} trimestre 2024



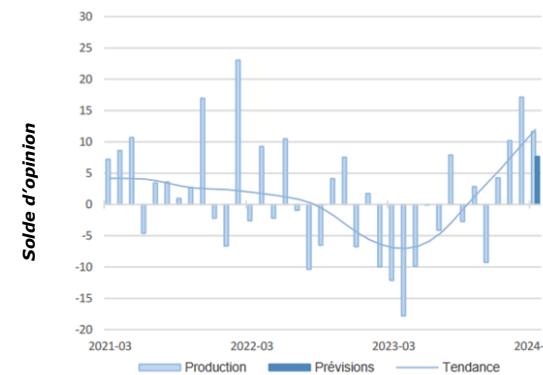
Indice de la production industrielle et du chiffre d'affaires, prévisions par les chefs d'entreprises de l'évolution annuelle en valeur de leurs dépenses d'investissement

Données CVS-CIO, base et référence 100 en 2015

Chambre d'agriculture de Bretagne

Source : Insee au 31/05/2024

Une production agroalimentaire bretonne tonique sur le 1^{er} trimestre 2024



Chambre d'agriculture de Bretagne

Source : Tendances régionales Banque de France au 15/04/2024

Des exportations qui se maintiennent

9 Exportations

Chambres d'agriculture de Bretagne. 1^{er} trimestre 2024
 Fin de rédaction 29 mai 2024. william.guillo@bretagne.chambagri.fr



Bien que l'inflation se soit es-tompée, le courant d'affaires breton parvient à se maintenir en grande partie grâce aux filières de transformation des céréales. Les exports de viandes de volaille, sévèrement réduits ces dernières années, semblent retrouver des couleurs.

Sur le 1^{er} trimestre 2024, le chiffre d'affaires breton à l'exportation est en léger repli de 2 % comparé à la même période en 2023. Du côté des volumes, la situation est comparable avec un recul contenu à -1 % comparé au même trimestre de 2023. Cette baisse concerne uniquement nos envois vers nos clients européens (-6 % en valeur et -9 % en volume par rapport au même trimestre de 2023) quand notre courant d'affaires dynamique vers les pays tiers affiche +4 % en valeur et +12 % en volume.

Les filières végétales à la peine

Les exportations bretonnes dans les filières végétales (hors huiles et graisses) affichent au global un recul annuel en valeur de 5,8 % (-17 M€). Cette baisse s'explique tout d'abord par la chute des céréales et oléo-protéagineux (-91 %, -47 M€) qui cèdent devant l'abondance de l'offre en blé et maïs en provenance de la mer Noire. Nos deux principaux clients, la Hongrie et le Portugal (49 M€ à eux deux au 1^{er} trimestre 2023), ont en effet réduit leur courant d'affaires à peau de chagrin. Fort heureusement, l'industrie de transformation des céréales atténue la situation en progressant de 20 % (+32 M€). Ce sont majoritairement les produits de boulangerie et de viennoiserie surgelées qui nous permettent de signer cette performance. Ceux-ci se vendent très bien à l'étranger à commencer par le Royaume-Uni.

Les légumes bretons se voient réduits de 8 % (-4 M€), essentiellement en raison de nos principaux clients : Allemagne, Royaume-Uni et Italie. Les fruits et légumes transformés quant à eux sont à l'équilibre (+1 %) grâce aux jus de fruits et légumes qui compensent un recul sur les autres préparations ; leur difficulté à s'écouler pouvant être liée en partie à la déconsommation de ces produits plus chers.

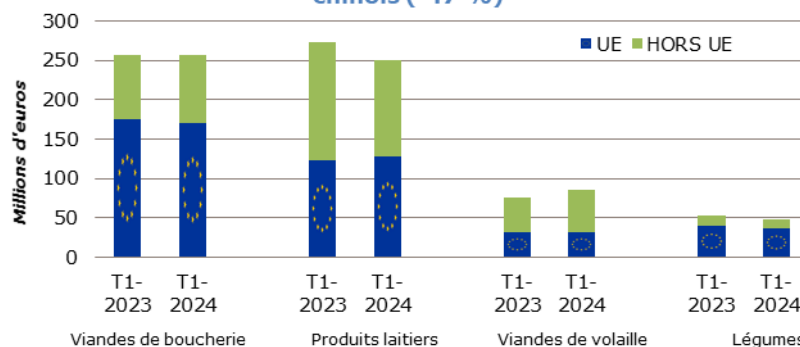
La volaille dope les filières viandes

Les filières viandes ont connu ce trimestre des évolutions divergentes en volume et en valeur. Toutes les catégories progressent en volume entre les 1^{er} trimestres 2023 et 2024 avec +4 % pour les viandes de boucherie et +11 % pour les viandes de volailles et les produits à base de viande. En valeur, seules les viandes de volailles affichent une belle croissance (+13 %, +10 M€), les viandes de boucherie

étant à l'équilibre (-0,4 %, -1 million €) et les produits à base de viande cédant 12 % (-7 M€). Il est à espérer que la décision chinoise, début mai 2024, d'ouvrir son marché aux abats blancs et protéines transformées de porc français, bénéficie à l'industrie bretonne. En réaction, Inaporc avance un gain espéré de 35 M€ à l'échelle nationale, soit 10 % du chiffre d'affaires actuel de la filière vers la Chine.

La situation en volaille est le reflet du regain d'abattage que l'on observe en Bretagne, bien que plus modeste qu'au niveau français. Cela permet à la filière d'approvisionner ses clients étrangers, à commencer par l'Arabie Saoudite. Ce pays a vu sa part dans les exportations en volume de viandes de volailles bretonnes passer de 31 % en 2019 à 40 % en 2023 pour s'établir à 45 % au 1^{er} trimestre 2024.

Les exportations de produits laitiers en valeur se replient principalement à cause du désengagement chinois (-47 %)



Chambre d'agriculture de Bretagne

Source : Douanes au 13/05/2024

Malgré des envois intra-communautaires en baisse, des partenaires européens toujours incontournables

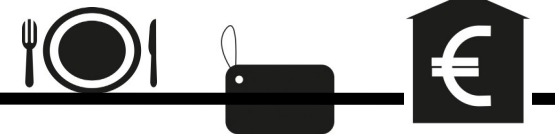
	Valeur des exportations (en millions d'euros)	Évolution dans le palmarès (T1-2024 vs T1-2023)
1-Italie	140	-
2-Espagne	131	-
3-Belgique	117	+1 place
4-Allemagne	98	+2 places
5-Royaume-Uni	96	-

Chambre d'agriculture de Bretagne

Source : Douanes au 13/05/2024

Inflation : enfin le bout du tunnel ?

10 Consommation - Distribution



Chambres d'agriculture de Bretagne. 1^{er} trimestre 2024
Fin de rédaction 24 mai 2024. maelie.tredan@bretagne.chambagri.fr

Après avoir décéléré sur plusieurs mois, l'inflation est elle derrière nous ? C'est en tout cas ce que laissent espérer les derniers chiffres : sur mai, les prix des produits de grande consommation sont en baisse de 0,1 % sur un an.

C'est une baisse timide, mais une baisse malgré tout. Essentiellement portée par les produits d'hygiène, puisque les prix des produits alimentaires augmentent encore légèrement (+0,2 % en mai 2024 versus mai 2023), elle est de bonne augure pour la suite. Un résultat assez inattendu, alors que les demandes moyennes des fournisseurs lors des dernières négociations commerciales s'étaient établies autour des 4,5 % d'augmentation. Cependant, certaines catégories restent très inflationnistes sur un an, tels que les huiles (+8,1 %), les jus de fruits (+ 5,6 %) et certains produits en conserves.

Les raisons de ce recul des prix

Malgré le ralentissement de l'inflation constaté dès le 2^e semestre 2023, les Français ont prudemment continué à réduire leurs achats. Les volumes consommés ont reculé de 2,4 % en cumul sur les quatre premiers mois de 2024 par rapport à l'ensemble de l'année précédente. De quoi pousser les grandes enseignes à multiplier les démarches pour réduire leurs prix, en rognant sur leurs marges notamment. Une attitude qui explique la baisse générale des prix.

« Réduflation » : vers plus d'encadrement ?

Après avoir fait couler beaucoup d'encre, la « réduflation » ou « shrinkflation » est depuis le 16 avril dernier encadrée par un arrêté. Il est désormais obligatoire de signaler les produits dont la quantité a diminué

d'une part, et dont le prix a augmenté d'autre part.

Une mesure qui inquiète les fournisseurs pour les risques de stigmatisations encourus par leurs produits, mais également car le distributeur reste libre de définir le prix final en toute indépendance, en faisant potentiellement fi des efforts de prix réalisés par le fournisseur.

L'avenir nous dira si cet arrêté mettra fin aux suspicions d'arnaques envers les consommateurs. Car au-delà des considérations liées aux prix et à la conjoncture, la réduction des formats pourrait aussi répondre à un souci de sobriété et de lutte contre le gaspillage alimentaire. Certains consommateurs pourraient préférer acheter une plus petite quantité correspondant mieux à leur besoin, tout en évitant de payer plus cher un produit dans un contexte inflationniste.

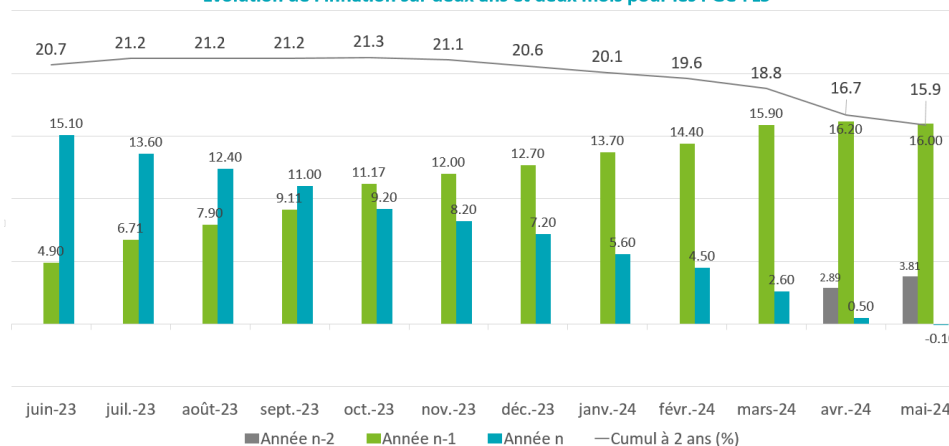
Parts de marché : E.Leclerc toujours en tête, les Mousquetaires profitent de leur rachat de Casino

Trimestre charnière depuis le rachat de 58 magasins Casino par le groupe des Mousquetaires et la fin des négociations commerciales, la période janvier-avril 2024 promettait quelques mutations dans le panorama de la grande distribution.

Pari réussi pour le Groupement des Mousquetaires qui progresse de +0,6 point, passant à 16,7 % de parts de marché en valeur, touchant ainsi 307 000 foyers supplémentaires d'après Kantar.

Leclerc gagne à nouveau 0,8 pt au premier trimestre 2024, après avoir déjà gagné 1 pt à la même période en 2023, passant à 23,8 % de parts de marché. Une croissance que l'enseigne doit à ses drives.

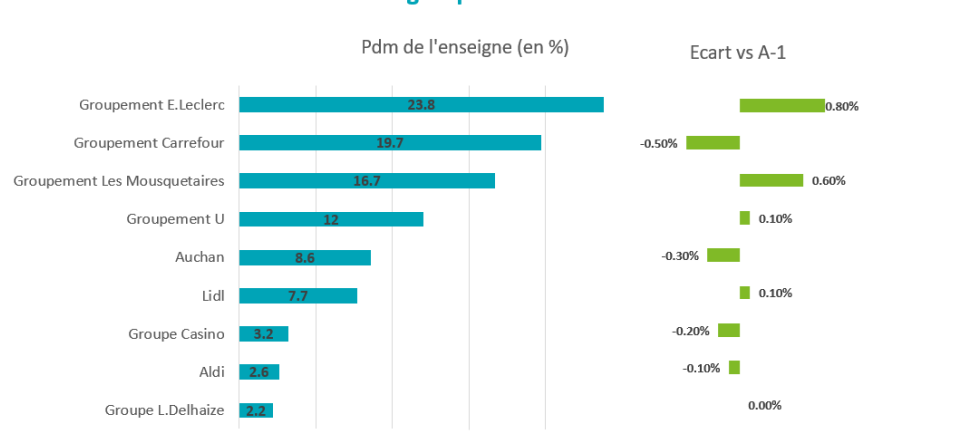
Evolution de l'inflation sur deux ans et deux mois pour les PGC-FLS



Chambre d'agriculture de Bretagne

Source : Circana, 30/04/24

Parts de marché des groupes au 1^{er} trimestre 2024



Chambre d'agriculture de Bretagne

Source : LSA, 30/04/24

En complément

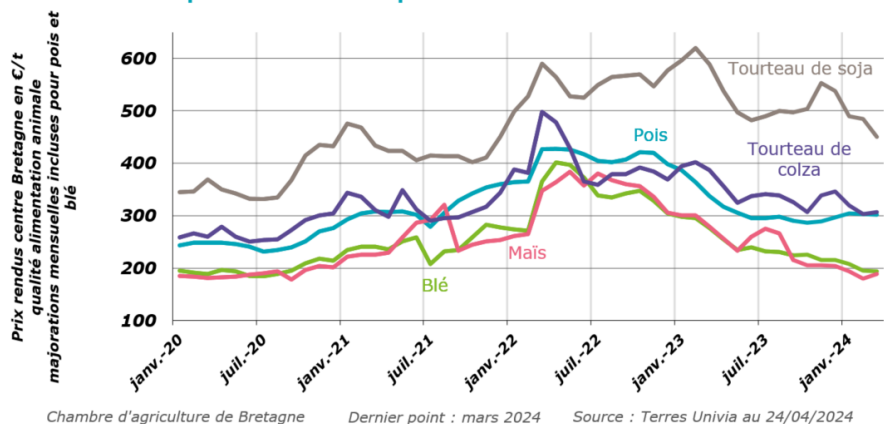


Graphiques en lien avec l'alimentation animale

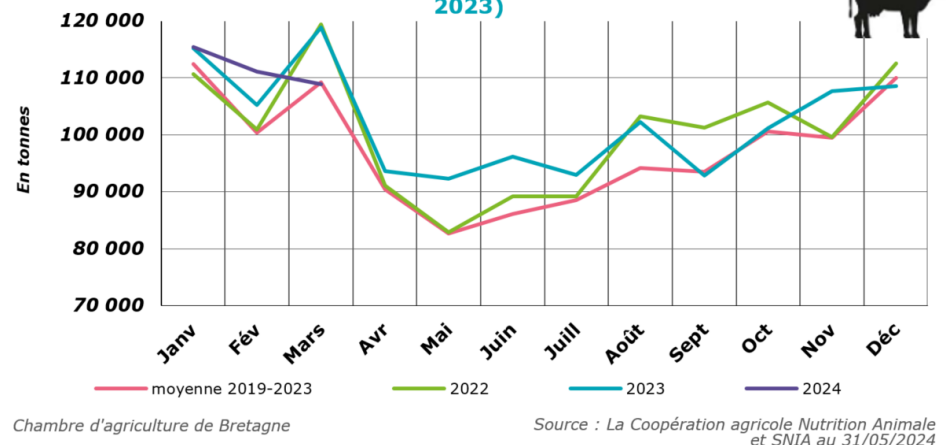
En complément des pages de conjoncture des productions animales (porc, lait, bovin et volailles), retrouvez des données sous la forme de graphiques pour mieux appréhender la situation conjoncturelle des filières agricoles et agroalimentaires bretonnes sur ce trimestre.



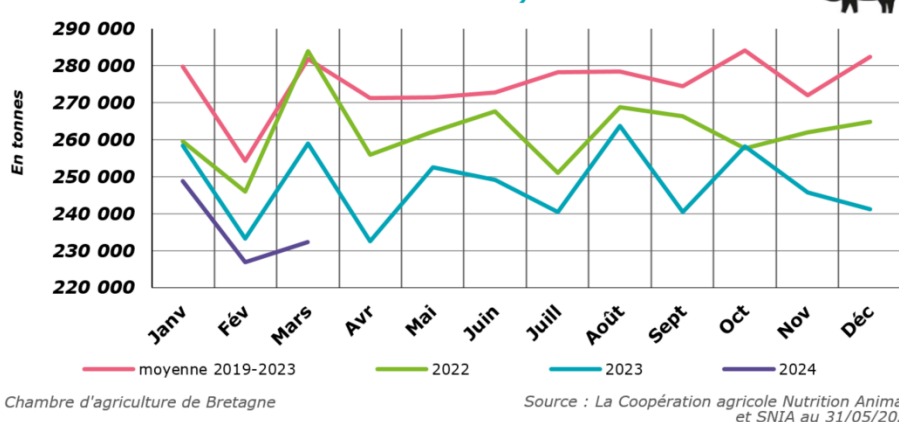
Les prix des matières premières rendu centre-Bretagne poursuivent leur repli sur le 1^{er} trimestre 2024



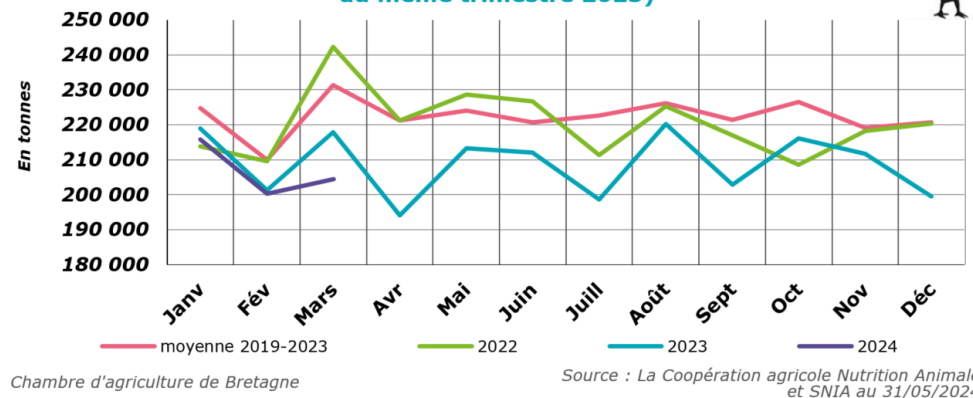
La fabrication d'aliment bovin hors mash signe un léger retrait au 1^{er} trimestre 2024 (-1,1 % par rapport au même trimestre 2023)



L'année 2024 s'ouvre sur une forte chute des fabrications en aliment porcin (-5,7 % au 1^{er} trimestre par rapport au même trimestre 2023)



La baisse des fabrications en mars plombe le résultat (-2,8 % au 1^{er} trimestre 2024 par rapport au même trimestre 2023)



Définitions



Sources :
Ifip, Insee, Snia
Coop de France Nutrition animale, Itavi.

Quelques indicateurs utilisés en alimentation animale

Indice Itavi :

Indice « coût matières premières » dans l'aliment des volailles (poulet, poulet label, dinde, pintade, poule pondeuse, canard) et des lapins dont le calcul repose sur une formulation au moindre coût. Il tient compte du coût de la matière première et de ses coûts de transport pour un rendu dans une usine fictive située en centre Bretagne, mais pas du pré-mix, ni des coûts de fabrication de l'aliment, ni des coûts commerciaux des fabricants, ni des coûts de transport des aliments composés de l'usine à l'élevage. La formulation au moindre coût consiste à sélectionner parmi une trentaine de matières premières disponibles, celles qui couvriront les besoins nutritionnels des animaux pour un coût minimum. Le coût d'une matière première est établi selon les cotations hebdomadaires ou mensuelles, lissées à partir des valeurs des 3 derniers mois connus afin de simuler un effet de couverture. La base de calcul de cet indice correspond à janvier 2006 (indice 100).

Aliment Ifip :

Prix de l'aliment « porc à l'engrais en croissance », il reflète un prix moyen mensuel et est basé sur les informations observées en GTE, collectées tous les six mois. Pour les mois les plus récents, tant que ces valeurs ne sont pas disponibles, des valeurs provisoires sont établies. Jusqu'à présent, ces valeurs provisoires étaient obtenues à partir d'un coût matières premières optimisé et lissé sur six mois. Désormais, ces valeurs provisoires du prix de l'aliment IFIP sont calculées en fonction de l'évolution de l'indice IPAMPA porc croissance/finition, élaboré par l'INSEE à partir d'une enquête mensuelle auprès des fabricants d'aliments du bétail (FAB). Cet indicateur est libellé en €/t.

Sources : Ifip, Insee, Snia (Syndicat national de l'industrie de la nutrition animale) et Coop de France Nutrition animale, Itavi, IDELE (Institut de l'élevage).

Ipampa (Insee-SCEES):

L'indice des prix d'achat des moyens de production agricole (Ipampa) permet de suivre l'évolution des prix des biens et des services utilisés par les agriculteurs pour leur exploitation agricole (dont les aliments pour animaux). Il est calculé à partir des résultats de l'enquête IPCI (prix des consommations intermédiaires). Ces prix sont relevés auprès des vendeurs de produits nécessaires aux exploitations et sont spécifiques à chaque espèce. L'Ipampa est provisoire pendant une période de 6 mois. Cet indice est édité depuis mai 1997 et a succédé à l'Ippinea (indice des prix des produits industriels nécessaires aux exploitations agricoles). L'Ipampa est un indice harmonisé avec ceux des autres pays membres de l'Union européenne. La base de calcul de cet indice correspond à 2010 (indice 100). L'Ipampa Aliments composés, reflète l'évolution des prix de vente sortie usine des aliments composés observés par le SSP.

Ipampa lait de vache :

Indice qui reflète l'évolution du prix des charges des élevages laitiers français. Il s'agit d'un indice en base 2010 calculé par IDELE (Institut de l'élevage) à partir de 12 indices IPAMPA de l'INSEE. Les 12 IPAMPA retenus correspondent aux principaux postes de charges d'un élevage laitier. Des coefficients de pondération issus du Réseau d'Information Comptable Agricole et des exploitations des Réseaux d'Élevage leur sont appliqués. Un certain nombre de charges telles que les travaux pour cultures, les travaux pour élevage, les fermages, les impôts et taxes, les frais de personnel, les charges sociales et les frais financiers ne sont pas intégrés.